

INFO NÉGO

| 2026 |

RENCONTRE DE CONCILIATION



Contribuons
à notre histoire.

Nous souhaitons vous transmettre certaines précisions concernant la rencontre de conciliation tenue hier à la suite d'une communication de l'employeur adressée à ses cadres relativement à la position du syndicat concernant les échanges intervenus lors de cette rencontre. Nous croyons important de vous présenter simplement le déroulement des discussions.

Lors de la rencontre du 7 juillet dernier, les parties en présence du conciliateur avaient identifié différents sujets sur lesquels elles devaient poursuivre les discussions et revenir le 17 août. De notre côté, nous devons notamment revenir sur les éléments suivants : le dossier relatif à l'exploitation, l'intégration de la section locale 4785 à la section locale 1500 et certaines lettres d'entente concernant la région de la Manicouagan. De son côté, la partie patronale devait notamment revenir sur certains éléments concernant les horaires atypiques et le rattrapage salarial.

Le matin même de la rencontre, la partie patronale nous a informés de son intention de présenter une proposition globale portant sur les enjeux discutés à la table sectorielle ainsi que sur les enjeux relevant de la table centrale. Votre syndicat a alors confirmé sa volonté de poursuivre les échanges selon ce qui avait été convenu et d'examiner les différents éléments qui lui seraient présentés.

En ce qui concerne les enjeux relevant de la table centrale, nous avons rappelé que plusieurs de ceux-ci sont communs à la section locale 957 et que les discussions à leurs sujets se déroulent en coordination avec cette dernière, comme convenu initialement entre les parties, et qu'aucune communication contraire n'avait été adressée aux deux sections locales.

Dans ce contexte, nous avons indiqué que nous devons entamer les discussions appropriées avec nos consœurs et confrères de la section locale 957 afin de pouvoir déterminer notre position relativement aux enjeux communs concernés. Cette démarche n'avait pas pour objet de mettre fin aux discussions ou d'en retarder la poursuite. Elle visait à permettre à votre syndicat de poursuivre le processus de négociation tout en maintenant la coordination nécessaire avec la section locale 957 relativement aux enjeux communs de la table centrale.

Lors de la rencontre, votre syndicat a présenté les éléments sur lesquels il avait convenu de revenir. Le syndicat demeure engagé dans le processus de négociation et disponible pour poursuivre les échanges, examiner les propositions qui lui sont présentées et rechercher une entente.

Nous souhaitons vous apporter ces précisions afin que vous disposiez d'une information complète quant au déroulement de la rencontre et à la position exprimée par vos représentants. Votre comité de négociation poursuit ses travaux avec sérieux et diligence et continuera de vous tenir informés des développements importants.

La prochaine rencontre aura lieu ce vendredi.

Solidairement.

Votre comité de négociation SCFP-1500